



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH

**EXTRAIT DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE  
DU 19 MARS 2018**

CONSEILLERS ELUS	CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	CONSEILLERS ABSENTS
29	28	22	06

Séance du 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINENTZ, Maire, convocation du 15 mars 2019

Le vingt et un mars deux mil dix-neuf à dix-sept heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire, à la suite de la convocation transmise le quinze mars deux mil dix-neuf.

**PRESENTS :** Mmes LUZIK – TUSCHL – PÉRLINSKI – EPOQUE - GARELLI - ANANICZ - FRANGIAMORE - RUSSELLO - CHEBLI - HARRATH – YILDIRIM - Mlle ADAMY.  
MM. KLEINHENTZ - LAUER - ANELLO – BERBAZE - N'DIAYE - GIGLIA - MENIAIA - SATILMIS - RAHAOUI - SAVALLI.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme NASROUNE - MM. USAI et GULDAL.

**ABSENTS :** MM. PODBOROCZYNSKI - ELHADI - DEL MANCINO

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Muriel DIEBOLT.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 21 février 2019.

**01 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

M. le Maire ouvre la séance et cède la parole à M. Vincent LAUER, Adjoint en charge des finances, qui rappelle que dans les communes de 3.500 habitants et plus, le vote du budget doit être précédé d'un débat d'orientation budgétaire qui doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'adoption. Ce débat a pour objectif de permettre de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur la situation financière de la commune.

M. LAUER invite l'assemblée à une lecture commune détaillée et explicative du document ci-joint, et commente les principales dispositions de la loi de finances initiale (LFI).

Il effectue ensuite une lecture détaillée et explicative des charges et des recettes de fonctionnement.

M. LAUER donne également lecture détaillée et explicative de l'analyse financière de la dette communale et de l'évolution de l'endettement.

Il présente les comptes provisoires 2018 et aborde ensuite la section d'investissement et les projets de travaux 2019.

M. LAUER invite ensuite l'assemblée à prendre connaissance des budgets annexes à savoir :

- eau potable + lotissement.

M. LAUER présente également à l'assemblée une synthèse du bilan social 2017 de la collectivité.

Le débat une fois clos, l'assemblée prend acte de la présentation qui lui a été faite et de l'ensemble des documents qui lui ont été remis.

Fait à Farébersviller, le 21 mars 2019.



Le Maire  
Laurent KLEINHENTZ